



Procès verbal

Bureau Directeur Téléphonique du 13 novembre 2009

Présents : BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia.

Assistent : SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte

Excusé : COSTANTINI Daniel,

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h à partir du siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le PV du 30 octobre 2009.

1° Le Bureau Directeur repousse à la prochaine réunion qui aura lieu à Gentilly la désignation du site qui organisera la Coupe de la Ligue féminine puisqu'à ce jour, aucun dossier de candidature n'a été officiellement reçu complet à la FFHB. Le CODIR de la LFH, réuni ce matin, a souhaité à l'unanimité que la décision soit reportée à la semaine suivante lors de sa réunion plénière du 20 novembre. Le Bureau Directeur à son tour se range à cette proposition et se réserve la possibilité d'examiner, le 20 novembre, toute candidature pour l'organisation de cette compétition. En outre, il charge Patricia SAURINA, en lien avec Pascal BAUDE président de la COC nationale, de faire des propositions dans l'hypothèse où aucune candidature ne répondrait aux contraintes de l'organisation actuellement prévue.

2. En application de l'article 2.1 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur valide la demande du président du Comité des Alpes Maritimes, Jacky AUDOIN, formulée en accord avec le président de la Ligue de Côte d'Azur, Jean-Luc BAUDET, de confier le traitement des dossiers disciplinaires départementaux à la commission régionale de discipline de la Ligue Côte d'Azur de handball pour la saison 2009/2010.

3. A la demande de la LNH, le Bureau Directeur désigne les deux représentants de la FFHB au groupe de travail sur les compétitions de la LNH. Les candidatures de Jean-Paul DEMETZ et Pascal BAUDE sont validées.

4. Philippe BANA, accompagné de François RONGEOT, s'est rendu en Nouvelle Calédonie courant octobre. Au-delà des instants de formation et de détection qu'ils ont organisée sur place et des rencontres avec les institutionnels locaux, cette visite a fait apparaître un certain nombre de dysfonctionnement liés à l'éloignement de ces territoires de la métropole. Ils ont rencontré les représentants de Nouvelle Calédonie, Polynésie, Wallis et Futana. Des problèmes administratifs en particulier lié à l'utilisation de Gesthand, à la réalisation des licences, des difficultés financières propres à certains territoires ont été évoqués, en particulier sur les documents fédéraux qui ne leur parviennent pas. La forme de l'Assemblée Générale DOM/TOM leur paraît aussi à revoir. De plus, la demande a été formulée de participer à des compétitions océaniques à partir de statuts spécifiques qui nécessitent les accords du Ministère (qui semble acquis) et de l'IHF, mais dont la FFHB doit étudier les faisabilités réglementaires.

5. Questions diverses:

- Une rencontre avec la LNH est programmée le vendredi 27 novembre dans l'après-midi entre les Bureaux Directeurs des deux instances pour échanger sur l'arbitrage, la CNCG, la D2M, selon les propositions faites lors du dernier Conseil d'administration ;

- La demande d'une aide financière d'un club métropolitain pour un déplacement à la Réunion ne peut être prise en compte par l'institution fédérale. Alain KOUBI se charge d'apporter les éléments pour expliquer que ce type d'échanges, malgré son caractère, ne peut être l'objet d'une subvention quelconque de la part de la FFHB ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 05.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire Général